

## Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :  
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE GARDE AMIS INC.	Numéro de permis 2019520	Date d'inspection Le 09 juin 2022	
Nom de l'établissement Club Le Marais		Numéro de téléphone (506) 380-0777	
Adresse 1620 boulevard Dieppe Dieppe NB E1A 8P5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Jessica Belliveau-Doiron		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux
Lors de l'inspection de renouvellement, l'inspectrice a observé la collation et le jeu libre.  Le ratio est respecté.

original signé par  
Jessica Belliveau-Doiron

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 juin 2022

\_\_\_\_\_  
Date

original signé par  
Jackie Doiron

\_\_\_\_\_  
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 juin 2022

\_\_\_\_\_  
Date